



Traité Troumot

Michna 2 - Chapitre 3

נפלה אחת מהן לתוך החולין, אינה מדמעתן; נפלה שנייה
למקום אחר, אינה מדמעתן. נפלו שתיהן למקום אחד,
מדמעות כקטנה שבשתיהן.

Si l'une des deux téroumot est tombée dans un produit profane, le mélange ne devient pas interdit. Si la deuxième térouma tombe également ailleurs, le mélange ne devient pas interdit. Si toutes les deux tombent au même endroit, le mélange ne devient interdit qu'en fonction du volume de la plus petite des deux téroumot.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions